



# COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : [mairie.saesso@wanadoo.fr](mailto:mairie.saesso@wanadoo.fr)

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 15 octobre 2018

Conseillers élus : 15 **Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire**

En fonction : 14 **Membres présents** : HINDENNACH Gérard – Christiane FOURNIER, Éric FALK,  
Présents : 11 BAERMANN Fabrice – HEIM Marc – RIFF Dominique-DORVAUX Olivier- Julien SCHARSCH- Hervé  
KEITH- Mathieu DURANDOT

Compte-rendu affiché **Membres absents non excusés** : BAEHL Nicolas - HEITZ Isabelle -

le 29/10 / 2018 **Membre absent excusé** : MULLER Cécile (pouvoir à Mathieu Durandot)

### Ordre du Jour

#### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du lundi 3 septembre 2018**

Après relecture, M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre.

Aucune observation particulière n'étant soulevée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Intervention des membres du conseil local des jeunes de Saessolsheim**

M. le Maire donne la parole au Conseil local de jeunes de Saessolsheim qui souhaitait intervenir lors de la réunion du Conseil Municipal afin de soumettre leurs projets concernant l'aire de jeux de la Commune. Ils souhaiteraient que des travaux de peinture puissent être entrepris afin de rendre les lieux plus accueillants et également prévoir plus de jeux pour adolescents. Ils prévoient aussi dans leur projet de créer des panneaux de lutte contre les incivilités.

Dans un souci d'organisations matérielle et financier, il est demandé au conseil local des jeunes de soumettre tous leurs projets par écrit aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal accueille unanimement l'ensemble des propositions et donne d'ores et déjà son accord pour son accompagnement à la réalisation des panneaux de lutte contre l'incivilité à l'aire de jeux.

### **3. Travaux de voirie autour de l'Espace Communal : adoption du cahier de charges et choix d'un maître d'œuvre**

Suite à la réunion de la commission voirie du 24 septembre 2018, un cahier des charges global a été établi relatif aux différents travaux à réaliser au niveau du parking de la salle polyvalente et de l'accès au groupe scolaire. Il s'agit en outre de combler les affaissements à la sortie du parking vers Landersheim, de prévoir une plateforme pour éventuellement installer un city stade et surtout d'augmenter le nombre de places parking.

Afin de diminuer les coûts des travaux de renforcement du talus et de la voirie donnant accès au groupe scolaire, il faudrait que les propriétaires de terrains voisins cèdent à la Commune 2 mètres de terrain afin d'élargir l'emprise de la voie. Dans ce sens M. le Maire a déjà entrepris des démarches auprès de plusieurs propriétaires.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- de solliciter plusieurs maîtres d'œuvre afin de recueillir leur offre de prix
- autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### **4. Demande de subvention Association de Parents Handicapées et leurs Amis**

L'AAPEI sollicite une subvention dans le cadre de la réhabilitation pour l'Institut Médico-Educative et du Service D'Education spéciale et de soins à Domicile ainsi que la construction d'un nouveau Foyer d'Accueil Spécialisé.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide d'attribuer une subvention à cette association d'une valeur de 100 € et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

### **5. Protection incendie: Contrôle des appareils de lutte contre l'incendie**

M. le Maire présente un devis du SDEA pour le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie d'un montant estimé de 936.00 € HT. Le devis prévoit la vérification de la présence des bouches à clés et des plaques indicatrices des vannes de sectionnement, ainsi que le bon fonctionnement des appareils. Des mesures de débit-pression seront effectuées pour chaque appareil. Le résultat de ces contrôles sera ainsi transmis au SDIS afin d'améliorer les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- De confier le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie au SDEA pour un montant de 936€ ht
- autorise M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

## **6. Animation: Fête du village 2019**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite inviter les Associations afin d'organiser la fête du village 2019. Ce projet a déjà été maintes fois proposé mais au vu du temps restant pour son organisation, il est fortement souhaitable d'activer la participation des associations locales.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- d'inviter les Associations lors d'une réunion le 19 novembre 2018 pour prévoir un projet d'animation 2019

## **7. Personnel: renouvellement du poste de l'agent communal**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion) de l'ouvrier communal Michel Ruck arrive à échéance le 22 novembre 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emplois compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

M. le Maire a déjà formulé une demande officielle auprès des services de Pôle Emploi pour la reconduction du contrat PEC de M. Ruck Michel.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- le renouvellement, à partir du 22 novembre 2018 pour un an du contrat d'insertion sous la forme d'un PEC de l'ouvrier communal, Michel RUCK
- autorise le Maire à signer tous documents y afférents

## **8. Equipement de la Mairie: acquisition de matériel de projection**

M. Le Maire donne la parole à M Dorvaux Olivier, qui présente deux devis pour l'acquisition de matériel de projection pour la mairie.

Deux solutions sont envisageables:

- Soit un vidéo projecteur connectable sur un ordinateur portable.
- Soit un écran interactif connectable.

M. Dorvaux souhaiterait recueillir plus d'informations sur leur utilisation respective. Pour cela, il propose de faire intervenir une société spécialisée lors d'une réunion du Conseil Municipal. La décision est donc reportée au prochain conseil municipal.

## **9. Décision modificative**

### **9.1 Amortissement Sivom de la Vallée de ROHRBACH**

M. Le Maire présente un courrier de la Trésorerie de Saverne concernant un amortissement pour la réalisation de la mise en place d'un nouveau réseau d'assainissement route de Saverne, au lieu-dit Linnegarten pour un montant de 24545.84 € ht.

Vu l'instruction budgétaire comptable M14 selon laquelle les subventions d'équipement imputées au chapitre 204 sont obligatoirement amorties selon une durée fixée par le Conseil Municipal.

Vu le décret n°2011-1951 du 23 décembre 2011 relatif aux durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par les collectivités fixant les cadences maximales à quinze ans, lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, fixe les durées d'amortissement comme suit:  
Subventions versées en financement de biens immobiliers ou installations: 15 ans.

Le Conseil Municipal approuve ainsi les modifications suivantes au budget 2018 :

Dépenses de fonctionnement

Chap 042 art. 6811 "Dotations aux amortissements des immobilisations " + 1036

Chap 023 "Versement à la section d'investissement" - 1036

Recettes d'investissement

Chap 021 " Virement de la section de fonctionnement" - 1036

Chap 040 art 28041582 + 1036

## **9.2 Acquisition d'un arroseur automatique**

M. le Maire présente un devis de la Société Agriculture Niess pour l'acquisition d'un arroseur automatique pour l'Union Sportive de Saessolsheim.

L'USS se propose de participer à hauteur de 50 % du montant HT soit 1000 €. La consommation d'eau est entièrement à la charge de l'Union Sportive.

- Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- d'acquérir l'arrosoir automatique pour un montant de 2000 € ht
- d'accepter la participation de l'USS à hauteur de 50 % du montant HT, soit 1000 €.
- Autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

## **10. Projet réseau fermes Bio-diversité 2018-2019**

M. le Maire donne la parole à M. Scharsch Julien suite au passage d'un représentant de l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace. La ferme de M. Scharsch a été choisie pour participer au projet réseau fermes Bio-Diversité et souhaite solliciter la Commune afin de réaliser un diagnostic sur les biodiversités végétales et animales de l'environnement communal.

Ce diagnostic permettrait de répertorier les actions menées par la Commune et également par la suite de proposer des améliorations conjointes afin d'agir au mieux pour la préservation de la biodiversité.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- De participer à la démarche Réseau Ferme Biodiversité en Grand est
- Autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

## **11. Divers travaux électricités**

### **11.1 Renforcement éclairage extérieur**

M. le Maire informe les membres de la nécessité de renforcer l'éclairage extérieur au niveau de l'accès à la salle polyvalente. A cet effet il présente un devis de l'entreprise KAH d'une valeur de 502.00 € HT.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- De confier les travaux à l'entreprise KAH pour un montant de 502€ ht
- Autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

## **11.2 Remplacement des sources de l'éclairage autour église**

Le Maire informe les membres qu'il reste encore plusieurs lampes à changer en LED notamment aux alentours de l'église. Il présente un devis de l'entreprise KAH d'une valeur de 2266.00 € HT pour le démontage et le remplacement de l'appareillage par des platines LED.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide

- De confier les travaux à l'entreprise KAH pour un montant de 2266 € HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents y afférents

## **12. Divers**

### **Date à retenir**

- 08/11/2018: Accueil du Conseil Communautaire à l'espace communal dès 19h00
- 24/11/ et 1/12 /2018: Journées de travail pour les préparatifs de Noël
- 16/11/2018: Ateliers ludiques pour travailler la mémoire
- 01/12/2018: Balade contée organisée par le conseil local des jeunes et le RAJ
- 10/12/2018: Conseil Municipal à 20h
- 12/01/2019: Fête des personnes âgées à l'Espace Communal

Suivent les signatures des membres présents :

MULLER Dominique	FOURNIER Christiane	HINDENNACH Gérard	FALK Éric
BAEHL Nicolas	BAERMANN Fabrice	DORVAUX Olivier	DURANDOT Mathieu
HEIM Marc	HEITZ Isabelle	KEITH Hervé	MULLER Cécile
RIFF Dominique	SCHARSCH Julien		